

PATRIMOINE NATUREL

Réouverture du GR 34

L'opération de confortement de la falaise face à l'île de la Comtesse et de réhabilitation du sentier du Littoral a été lancée début juin. Cinq semaines plus tard, le GR 34 était de nouveau ouvert aux promeneurs et randonneurs.



Sous le grillage, des nattes en coco tressé accueilleront la végétation tandis qu'au second plan, la passerelle invite déjà à la pause pour admirer le large et l'île de la Comtesse.



Après la purge des premiers secteurs instables et l'installation de nouvelles canalisations d'eaux pluviales, des pieux de 5 à 7 mètres chacun ont été cloutés dans la partie haute de la paroi pour la consolider. Au total 350 mètres linéaires de forages ont été réalisés.



Les ouvriers spécialisés fixent le grillage métallique sur les pieux. Un grillage qui remonte même sous le sentier, pour renforcer encore son ancrage.



Vue du ciel, la portion de côte concernée est impressionnante. Le coût global de l'opération s'élève à 210 000€ HT.



Construction de la passerelle, d'une largeur de 2,50 m, qui assure la continuité du GR 34 et sécurise le cheminement piéton.



En pied de falaise, une pelleteuse équipée d'un bras spécifique achève de déblayer les secteurs potentiellement instables de la zone.